

# Programme **Pratique PPL**

## **Objectif :**

L'objectif de la formation pratique au PPL(A) est de former un pilote avec un niveau de compétence lui permettant d'exploiter, en VFR, un avion monomoteur à piston SEP ou TMG et d'exercer les privilèges définis au FCL.205.A.PPL(A) a), afin de lui permettre d'exercer en tant que commandant ou comme copilote, sur avion à moteur ou sur moto-planeur, dans le cadre d'une activité non commerciale.

## **Pré requis :** (voir page 439 du manuel)

FCL.200 Âge minimum : les candidats à la LAPL devront avoir au moins 17 ans.

FCL.205 Conditions

## **Matrice :** (voir page 439 du manuel)

FCL.205.A

FCL.210 A

AMC1 FCL.210 A

AMC2 FCL.210 A

## **Autres supports :**

- Leçons de pilotage, JACQUES ATTIAS, GABRIEL DARTAGUIETTE
- Guide Pratique du Pilotage, JEAN ZILIO
- Guide Instructeur, ENAC

**Ce programme vous donne une indication du nombre d'heures à effectuer pour chaque cours. Il conviendra de revenir sur les items non-acquis. Un exercice sera revu autant de fois que nécessaire, tant qu'il ne sera pas déclaré maîtrisé.**

